



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 22

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Jean-François DODET	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD.
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

Mme Christine DURNERIN	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Lucien BRENOT	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Michel ROTGER	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Claude DARCIAUX	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
	M. Jean-Claude DOUHAI pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEPLACEMENTS

Chenôve - 48 avenue Aristide Briand - Acquisition d'un appartement

M. Michel Fontaine et Mme Andrée Thiard, son épouse, sont propriétaires d'un appartement situé dans un immeuble en copropriété 48 avenue Aristide Briand à Chenôve, cadastré section AN n°29.

L'acquisition de cet immeuble s'avère nécessaire afin d'améliorer les conditions de desserte du futur centre de maintenance et d'exploitation des tramways et des bus de l'agglomération dijonnaise.

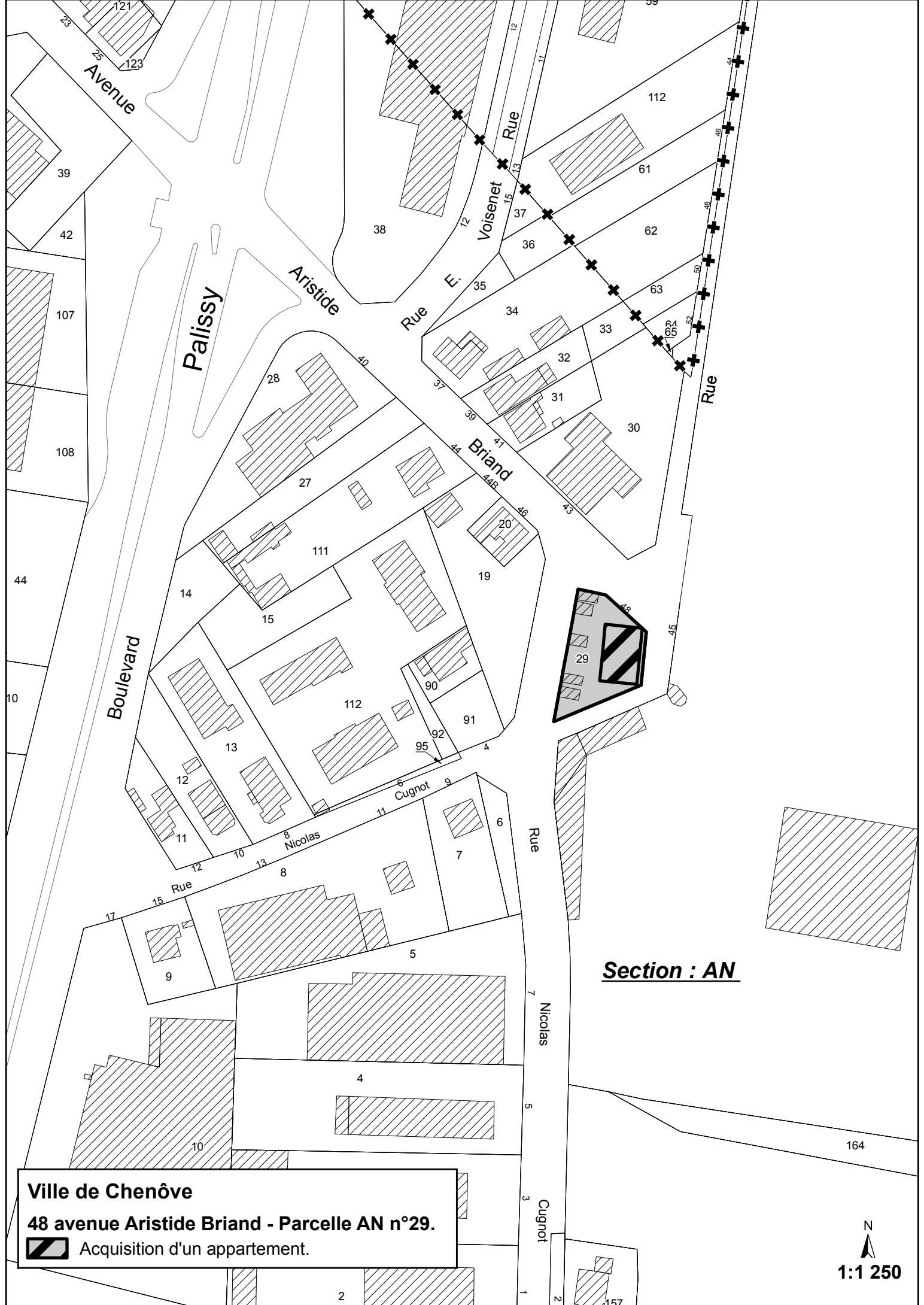
Il s'agit d'un appartement, constituant les lots 36, 32, 46 et 53, situé au rez-de-chaussée, d'environ 60 m².


Il est ainsi proposé d'acquérir ce bien moyennant le montant total de cent trente quatre mille quatre vingt quinze euros (134 095 €), toutes indemnités comprises et confondues, soit une valeur vénale de 122 100 € conforme à l'évaluation de France Domaine et des indemnités accessoires de 11 995 € relatives aux frais de reconstitution de patrimoine, aux frais de déménagement et aux travaux non amortis.

Il est également proposé d'autoriser les propriétaires à conserver la jouissance de ce logement jusqu'au 1er avril 2012, à titre gratuit et à titre strictement personnel, tout retard dans la libération de la propriété donnant lieu au versement d'une astreinte journalière d'un montant de 150 €.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur M. Michel Fontaine et Mme Andrée Thiard, son épouse, l'appartement situé dans un immeuble en copropriété 48 avenue Aristide Briand à Chenôve, constituant les lots 36, 32, 46 et 53, cadastré section AN n°29 ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un coût total de 134 095 €, toutes indemnités comprises et confondues ;
- **d'autoriser** les propriétaires à conserver la jouissance de la propriété jusqu'au 1er avril 2012, à titre gratuit et à titre strictement personnel, tout retard dans la libération de la propriété donnant lieu au versement d'une astreinte journalière d'un montant de 150 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.



Ville de Chenôve
48 avenue Aristide Briand - Parcelle AN n°29.
 Acquisition d'un appartement.

Section : AN

N

1:1 250